

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE FORMULE

À partir du 15 janvier, le journal municipal évolue sur la forme mais reste attaché au fond, au service de l'information. **p. 2**

DU SOL AU PLAFOND

Les travaux de rénovation des logements de la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat débiteront dès janvier 2015. **p. 4**

RAGING BULL REMET LES GANTS

Le 13 janvier, le boxeur Jake LaMotta, alias Raging Bull, remonte sur le ring au Rive Gauche avec Caliband théâtre. **p. 12-13**

GRAINES DE CHAMPIONS

Pour bien grandir tout en s'amusant le baby sport aide les enfants à faire le plein de confiance, d'équilibre et de coordination. **p. 14-15**

Le Stéphanaïs

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 18 décembre 2014 au 15 janvier 2015 - n° 196

Les nouveaux colocs

Comme chez sa cousine espagnole, on ne trouve dans l'auberge stéphanaise que ce qu'on y apporte. En période de crise, le logement intergénérationnel est une solution qui comble aussi bien les personnes seules que les étudiants. **p. 7 à 10**



Le Stéphanaïs nouveau arrive...

Le 15 janvier, les Stéphanaïs découvriront la nouvelle formule de leur journal municipal, un outil au service de l'information pour décrypter des questions que se posent les habitants à l'échelle locale, régionale et nationale.

Durant toute l'année 2014, les membres de l'équipe du *Stéphanaïs* sont allés à la rencontre des habitants pour recueillir leurs avis, leurs idées, leurs critiques et leurs propositions sur leur journal municipal. Toutes les générations ont été consultées et dans tous les quartiers de la ville, depuis les élèves du club de la presse du collège Louise-Michel jusqu'aux femmes de l'école des parents de l'Aspic en passant par les usagers du foyer Geneviève-Bourdon. Au total, près d'une centaine de personnes ont été interrogées, y compris lors d'entretiens réalisés à domicile ou dans la rue. De ces consultations, il ressort que *Le Stéphanaïs* est lu, ou parcouru, aussi bien par les enfants que par les adultes. Une lecture souvent sélective qui s'accorde aux attentes de chacun. Certains se concentrent sur le sport, d'autres sur l'actualité sociale, d'autres encore sur la culture voire uniquement sur les photos quand il s'agit de reconnaître un voisin, un ami ou un membre de la famille.

LE PARI DE L'INFORMATION

Largement en tête des pages les plus lues, les infos pratiques en bref et l'agenda rassemblent toujours un maximum de lecteurs. Dans tous les cas, il apparaît que *Le Stéphanaïs* a



La consultation a permis de confirmer l'attachement des habitants à leur journal local.

trouvé sa place comme un journal d'information à part entière. « *Au terme de cette consultation, nous avons choisi de relever le pari de faire évoluer le journal de la Ville pour proposer une formule plus aérée qui s'accorde encore davantage aux attentes des habitants* », explique Sandrine Gossent, la directrice de l'information et de la communication. Dès la rentrée de janvier 2015, les Stéphanaïs découvriront donc un journal avec à la fois de l'info en bref mais aussi des espaces qui permettent

d'approfondir un sujet et de présenter plusieurs points de vue sur une même problématique. « *Parce qu'il s'agit d'une évolution et non d'une révolution, nous restons attachés à la qualité de l'illustration et de la photo pour que les Stéphanaïs se retrouvent dans leur journal. De la même manière, nous maintenons notre ligne éditoriale avec l'ambition d'éclairer nos lecteurs sur des questions locales et nationales et de mettre en valeur des initiatives individuelles, associatives et municipales.* »

“ CULTIVER LE LIEN AVEC LES HABITANTS ”

Pour entretenir et cultiver le lien de proximité avec les lecteurs, l'équipe du *Stéphanaïs* entourée du maire et de l'adjoint à la communication organisera deux fois par an un comité de rédaction décentralisé auquel seront conviés les habitants. « *Ils pourront participer et s'investir sur le choix des sujets et*

des angles. Une bonne manière de comprendre de l'intérieur comment nous travaillons. »

De la même manière, et dans l'objectif de toucher les plus jeunes, *Le Stéphanaïs* s'enrichira deux fois par an d'un supplément qui s'adressera plus directement aux 10-14 ans, du CM2 à la troisième. « *L'idée est à la fois de donner des clés aux jeunes afin de les aider à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent mais aussi d'éveiller leur curiosité et leur esprit critique. Nous souhaitons également leur donner des habitudes de lecture de la presse. Fidèles à nos ambitions, nous engagerons là encore un travail d'éducation à l'image et nous convierons des jeunes à participer à des reportages et à réagir à des sujets que nous aurons choisi de traiter.* »

Dans un contexte financier contraint, ces évolutions se font à budget constant. À noter, la périodicité du *Stéphanaïs* va passer du bi-mensuel à un numéro toutes les trois semaines. « *Si nous perdons un peu en réactivité, le site internet de la Ville permettra de traiter l'actualité avec plus d'acuité. Il ne faudra donc pas hésiter à aller le consulter régulièrement* », conclut Sandrine Gossent. ♦

■ **LE SITE DE LA VILLE**
www.saintetiennedurouvray.fr

Mode(s) de vie

Du 15 janvier au 21 février 2015, six agents accrédités par la Ville se chargeront d'effectuer le recensement d'une partie de la population stéphanaise.

Depuis 2004, le recensement s'est imposé comme un rendez-vous annuel qui se concentre à chaque fois sur environ 8 % de la population totale. Dès le 15 janvier, il est donc possible que vous receviez la visite de l'un des six agents recenseurs recrutés par la Ville. Ils seront munis d'une carte avec une photo qui atteste officiellement de leur accréditation. Cette année, les agents recenseurs sont : Pascal Tous Rius, Céleste Remblé, Omar Hénine, Véronique Leseigneur, Justine Patrice et Gwendoline Leroux.

La participation de chacun des Stéphanois visités est très importante car le recensement permet de collecter des données qui se révèlent importantes à plus d'un titre. D'abord, le recensement permet d'avoir une vision plus claire de la population en termes d'âge, de profession, de moyen de transport utilisé ou encore de conditions de logement. À l'autre bout de la chaîne, ces informations ont



Pascal Tous Rius, Céleste Remblé, Omar Hénine, Véronique Leseigneur, Gwendoline Leroux, Justine Patrice.

des répercussions sur la vie de la commune. Du nombre d'habitants dépendent aussi bien la participation de l'État au budget de la commune que le nombre d'élus au conseil municipal ou encore le nombre de pharmacies autorisées à s'installer sur le territoire communal. Autant de raisons qui doivent vous inciter à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs et à répondre le mieux possible aux questions posées.

Au chapitre des nouveautés pour cette édition 2015, il sera

possible de choisir entre le mode « papier » ou le mode « en ligne ». L'agent recenseur vous expliquera cette procédure et vous pourrez ainsi directement remplir votre imprimé en allant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous optez pour cette solution, l'agent recenseur vous remettra un code d'accès et un mot de passe. Dans tous les cas, les Stéphanois peuvent se renseigner en mairie pour savoir s'ils sont concernés par l'enquête de l'édition 2015. ♦

Finances

Un budget « consolidé »

Jeudi 11 décembre, le conseil municipal a voté l'augmentation de 3,5 % du taux de la part communale des impôts locaux. Cette augmentation est une conséquence directe de la baisse des dotations de l'État en direction des collectivités locales (11 milliards programmés d'ici 2017), a assuré le premier adjoint au maire, Joachim Moysse. À l'échelle stéphanaise, cette baisse représente 400 000 euros de recettes en moins pour 2015. Le premier adjoint a rappelé que les services publics municipaux constituaient un « *bouclier protecteur* » pour les Stéphanois et un moyen de « *lutter contre les politiques d'austérité du gouvernement qui aggravent les conséquences de la crise* ». L'augmentation des impôts locaux permettra de maintenir les activités et prestations telles que les Animalins, la tarification solidaire, ou encore de poursuivre le développement du numérique dans les écoles, a affirmé le premier adjoint. Le maire a quant à lui justifié le vote de ce « *budget consolidé* » comme un moyen de « *résister au chantage libéral* » auquel les collectivités doivent faire face : augmenter les impôts ou transférer les services publics vers le privé lucratif. « *Le pacte de confiance entre le gouvernement et les communes est définitivement rompu* », a-t-il lancé. Le premier adjoint a néanmoins rappelé que Saint-Étienne-du-Rouvray avait le produit fiscal « *le plus bas des collectivités de même strate* ». Le Stéphanois reviendra plus en détail sur les éléments de ce budget 2015 dans son prochain numéro. ♦



À mon avis

Non au travail le dimanche

Le mois prochain, nos parlementaires vont examiner le projet de loi Macron pour l'extension du travail le dimanche. Ce n'est pas une réforme subalterne. Elle touche à tout ce qui fait notre vie en société et à la remise en cause de ces moments précieux où l'on peut se consacrer à sa famille ou à ses amis, à la vie associative, à la culture, au sport.

Le gouvernement n'a-t-il pas autre chose à proposer que de nouvelles déréglementations du code du travail et une plus grande dépendance des salariés aux exigences patronales ?

Le volontariat est mis en avant pour récuser toute régression sociale. Croire que les salariés vont de gaîté de cœur travailler le dimanche montre une profonde méconnaissance de la réalité. En période de chômage de masse, on ne refuse pas de travailler aux horaires que demande

l'employeur. Le travail du dimanche doit être limité à ce qui est strictement nécessaire, dans les cas où il correspond à l'intérêt général ou à des contraintes techniques, et des contreparties salariales, de repos doivent être données aux salariés concernés. Je suis de ceux qui pensent que le dimanche doit être réservé à la vie, personnelle et collective.

Pour toutes ces raisons, je souhaite, avec beaucoup d'autres élus, que le Parlement s'oppose à cette extension du travail du dimanche.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, à vous, votre famille et vos amis.



Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

... Résidence Croizat

Du neuf chez les anciens

Les logements de la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat seront tous rénovés, par tranches, d'ici à 2018. Une opération à 2,3 millions d'euros financée par les caisses de retraite et la Ville, en partenariat avec le bailleur Le Foyer stéphanois.

Les parties communes de la résidence Ambroise-Croizat, restaurant et salles de convivialité, ont été rénovées en 2013. Restait à refaire de fond en comble les logements. Construite en 1989, la résidence pour personnes âgées (RPA) Ambroise-Croizat n'est plus aux normes actuelles d'accessibilité mais les financements manquaient jusqu'à présent à la Ville pour effectuer les opérations nécessaires. « *L'État nous avait informés en mai dernier que la Ville ne pourrait pas bénéficier d'un Prêt locatif à usage social (Plus), ce qui remontait la facture de manière considérable* », explique Marie-Pierre Rodriguez, responsable du service solidarité et développement social.

TROUVER DES FINANCEMENTS

La remise à neuf ne pouvait toutefois pas attendre plus longtemps. Les services de la Ville ont donc recherché d'autres financements. « *Nous avons répondu à un appel à projets de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), ajoute la responsable. 264 dossiers ont été déposés à l'échelle nationale. 27 dossiers ont été retenus, dont le nôtre.* » Convaincue par le dossier stéphanois, la Cnav a alors octroyé une subvention de



Une attention toute particulière sera portée aux conditions de déménagement des locataires

680 000 € à laquelle s'ajoute un prêt à taux zéro de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) de Normandie de 950 000 €. « *Cet apport de la Carsat nous permet de réduire le prêt d'amélioration de l'habitat de l'État. Au lieu de rembourser un Plus sur quarante ans, on paye sur vingt-cinq* », indique Marie-Pierre Rodriguez. Les remboursements prendront donc fin pour la Ville en 2043 au lieu de 2059. Afin de mener à bien les opérations de rénovation, la Ville a conclu un partenariat avec Le Foyer stéphanois. Le bailleur social aura à charge la conduite des travaux de rénovation, en échange de quoi la Ville lui

cède un bail emphytéotique, à savoir la responsabilité de la RPA pendant trente ans, mais la résidence reste gérée par le CCAS. Le Foyer stéphanois ne sera toutefois pas le propriétaire définitif de la RPA, un bail emphytéotique prévoyant de « rendre » la résidence au terme du remboursement des

prêts par la Ville, dans vingt-huit ans. « *Mais cela ne changera strictement rien pour les résidents* », rassure la responsable du service solidarité et développement social. Quant au déménagement des locataires, âgés en moyenne de 85 ans, les choses se passeront en douceur. « *On s'adaptera à*

chaque cas », rassure-t-elle. Les personnes quitteront ainsi leur logement le matin et emménageront dans le nouveau le soir même, leurs affaires seront remises en place selon leurs souhaits. « *On va être aux petits soins.* » ♦

Des travaux en quatre tranches

Les travaux de rénovation des logements de la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat se dérouleront entre janvier 2015 et février 2018 en quatre tranches. La première tranche concernera dix logements et courra jusqu'en janvier 2016 ; la deuxième tranche concernera six logements du bâtiment D entre février et août 2016 ; la troisième portera sur huit logements des bâtiments G, H et I entre octobre 2016 et mai 2017 ; la quatrième et dernière tranche touchera neuf logements du bâtiment E de juillet 2017 à février 2018.

À la bonne heure

La Maison de la famille change ses horaires. L'occasion de revenir sur les missions de cette structure municipale ouverte à tous les adultes concernés par l'éducation des enfants.

Élever un enfant est un grand bonheur, mais cela peut également relever du parcours du combattant. Entre le choix du bon mode de garde et les bons gestes à trouver, le conseil d'un professionnel de la petite enfance ou de la parentalité peut s'avérer des plus utiles. C'est le rôle de la Maison de la famille. Cette structure municipale est également un lieu où peuvent se retrouver les assistantes maternelles indépendantes stéphanoises autour de différents ateliers, explique Audrey Herpin, la responsable de la structure. « Nous organisons des ateliers créatifs, ça dépote, indique-t-elle. Cela me permet de voir au moins une fois toutes les deux semaines chacun des 80 à 90 enfants inscrits avec leurs assistantes maternelles. »

Grâce à ses changements d'horaires, la Maison de la famille propose désormais un atelier supplé-

mentaire les lundis matin. La structure organise en outre de la baby-gym au centre omnisports Youri-Gagarine les vendredis matin, une semaine sur deux, et de l'éveil musical une fois par mois, le mercredi matin. La structure propose également des réunions d'information concernant la petite enfance et les statuts employeur-employé et le contrat de travail. ♦

■ NOUVEAUX HORAIRES

• Ouvert au public

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 13 h 30 à 17 heures

et les 1^{er} et 3^e samedis matin du mois

de 9 à 12 heures (sur rendez-vous et

hors vacances scolaires).

Fermé le mercredi et le dimanche.

Espace Célestin-Freinet,

19 avenue Ambroise-Croizat,

Tél. : 02 32 95 16 26,

maisonfamille@ser76.com



Grâce au changement d'horaires, la Maison de la famille propose un atelier supplémentaire le lundi matin.

Permanences au Château blanc

La Maison de la famille ouvre à partir de janvier une permanence administrative au centre socioculturel Jean-Prévost. Cette permanence est destinée aux familles souhaitant obtenir une aide ou des informations relatives aux contrats de travail employeur-employé des assistantes maternelles indépendantes.

• Permanences sans rendez-vous, les vendredis de 14 à 16 heures, centre Jean-Prévost.

Thérapie familiale

Une permanence est ouverte aux personnes traversant des difficultés d'ordre familial. « Il s'agit d'une écoute pour aider les familles à trouver leurs propres solutions, explique Hélène Espinos, assistante sociale. Une personne extérieure permet de prendre de la distance. Mon rôle n'est pas de juger ou de culpabiliser ou de moraliser mais d'aider à redonner du sens et de la compréhension réciproque dans la famille. Un rendez-vous ou deux sont parfois suffisants pour apaiser. Je peux aussi réorienter vers une aide à plus long terme. » Hélène Espinos est titulaire d'un diplôme universitaire (DU) de thérapie familiale et exerce depuis de nombreuses années sur la commune.

• Sur rendez-vous, les 2^e et 4^e vendredis du mois, 14 heures et 15 h 30.

Médiation institutions-familles

Une permanence de la Maison de la famille permet aux familles de trouver une aide pour toutes les difficultés liées aux démarches administratives. Aide à la rédaction de documents officiels et médiation entre les institutions et les familles.

• Les jeudis de 14 à 16 heures.

Contournement Est

Défaut d'infos

Face à ce que Thierry Foucaud, sénateur de Seine-Maritime, qualifie de « passage en force » de l'État concernant le projet de contournement Est, les membres de l'Association des communes pour un contournement Est soutenable (Acces) ont résolu d'interpeller la Commission nationale du débat public. Pour Alain Roussel, maire des Authieux-le-Port-Saint-Ouen et président de l'Acces, « il est urgent que les élus, les habitants et les associations reprennent la main afin d'obtenir des compléments d'informations car des questions essentielles demeurent sans réponses ». Le financement arrive en tête des

incertitudes tandis qu'une majorité des participants à la concertation publique s'est prononcée contre le péage. « À quel prix la population devra-t-elle payer le coût de cet ouvrage ? », s'est interrogé Hubert Wulfranc, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, « alors qu'aucune ligne n'est inscrite au budget de la Métropole sur ce sujet jusqu'en 2020. » Un nouvel appel à mobilisation est lancé auprès de tous ceux qui souhaitent que le projet prenne mieux en compte les problématiques de santé, de préservation de l'environnement et de développement économique. ♦

RENDEZ-VOUS

De retour le 15 janvier

La rédaction et les diffuseurs du *Stéphanaïs* vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015. Le *Stéphanaïs* nouvelle formule sera de retour **jeudi 15 janvier**, avec l'agenda culturel *DiversCité*.

Agenda 2015

L'agenda 2015 offert par la municipalité sera distribué dans les boîtes aux lettres **du 5 au 9 janvier** par les diffuseurs du *Stéphanaïs*.

Vaccinations gratuites

Le Département propose des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans **mardi 23 décembre** de 17 heures à 18 h 15 au centre médico-social 41 rue Ambroise-Croizat.

Collectif solidarité

La prochaine permanence du collectif solidarité aura lieu **mardi 13 janvier**, à partir de 18 heures, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Tél. : 06 33 46 78 02 ou collectifsolidariteser@gmail.com

PENSEZ-Y

Fermeture des services de la mairie

L'ensemble des services municipaux ouverts au public fermeront à 16 heures **mercredis 24 décembre et 31 janvier**.

Collecte des déchets reportée

Jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier étant fériés, la collecte des ordures ménagères est reportée au lendemain, soit **vendredis 26 décembre et 2 janvier**.

Le Stéphanaïs

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gosselin.
Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Gaëlle Carcaly.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGES Aubin Mabika et Sorya Adraoui, Aïssa Haddaoui et Samia Habjaoui, Romuald Debaudre et Gaëlle Léonard.

NAISSANCES Aliyah Gomes Sanches, Madeline-Elizabeth Grandpierre, Zakarya Kebal, Ghémima Khaldi, Charlie Maurice, Gauthier Trouvé, Camille Turbel, Salah Zekiri.

DÉCÈS Jacques Laurent, Martial Ragot, Joaquim Da Costa Carvalho, Huguette Macé, Antoinette Lechevallier, Bernard Monnier, Thérèse Lenoir, Nelly Neveu, Eugène Pauly, Mohammed Mezidi, Claude Lucas, Yvette Larue, Lucien Dantan.

Derniers jours pour s'inscrire sur les listes électorales

En 2015, deux grands rendez-vous citoyens auront lieu avec d'abord les élections départementales en mars puis les élections régionales en décembre. Afin que chacun puisse exercer son droit de choisir ses représentants, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Pour celles et ceux qui viennent d'emménager à Saint-Étienne-du-Rouvray, il suffit de se rendre, avant le 31 décembre 2014, au service état civil/élections à la mairie, place de la Libération ou à la maison du citoyen, place Jean-Prévost, en se munissant d'un justificatif d'identité et de nationalité et d'un justificatif de domicile récent. Les changements d'adresse au sein de la commune doivent aussi être signalés.

Les Stéphanaïses et les Stéphanaïs qui sont né-e-s entre le 25 mai 1996 et le 28 février 1997 doivent savoir que même s'ils ne répondent pas au courrier que la Ville vient de leur adresser, ils seront automatiquement inscrits pour les prochaines élections. Il est également possible de s'inscrire en passant par le site internet de la Ville, rubrique Droits et démarches – papiers citoyenneté ; ou d'envoyer par courrier, à la mairie, le formulaire téléchargeable, accompagné de la copie des pièces justificatives.

Des bennes pour y mettre les sapins

Deux bennes seront mises à disposition des habitants afin qu'ils puissent déposer les sapins de Noël, place de la Fraternité et place de l'Église, jeudi 8 et lundi 12 janvier. Les sapins seront ramassés par les services de la Ville vendredi 9 et mardi 13 janvier et déposés à la compostière. ♦

Salon de l'Étudiant

Le Salon de l'Étudiant se déroulera samedi 10 et dimanche 11 janvier de 10 à 18 heures, dans le hall 2 du Parc des expositions. Durant deux journées, des représentants de l'enseignement supérieur accueilleront et guideront lycéens et étudiants dans leur orientation. Plusieurs conférences sont au programme. www.letudiant.fr ♦

+ Bon à savoir

Détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant. Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Il est conseillé de se procurer ces détecteurs dans les magasins spécialisés et d'éviter l'achat auprès de démarcheurs à domicile. Un appareil coûte entre 8 à 30 €. Plus d'info sur <http://vosdroits.service-public.fr>

PRATIQUE

Les bibliothèques-ludothèque en vacances

Les horaires des bibliothèques-ludothèque changent pendant les vacances, **de mardi 23 décembre à lundi 5 janvier**.

- Bibliothèque Elsa-Triolet, ouverte mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 16 heures, vendredi de 15 heures à 17 h 30 et samedi 3 janvier, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Fermeture à 16 heures mercredis 24 et 31 décembre ; fermeture samedi 27 décembre.

- Bibliothèque Georges-Déziré ouverte mardi 30 décembre de 15 à 19 heures.

- Bibliothèque Louis-Aragon ouverte mercredi 31 décembre de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

- Ludothèque Célestin-Freinet, ouverte mardi 23 décembre de 14 à 18 heures, mercredi 24 décembre de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures, vendredi 2 janvier de 13 h 30 à 17 h 30, samedi 3 janvier de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

Reprise des horaires habituels dans les quatre bibliothèques-ludothèque **mardi 6 janvier**. Renseignements au 02 32 95 83 68.

Fermeture de la Maison de la famille

La Maison de la famille sera fermée pendant les vacances de Noël.

Le Rive Gauche : billetterie fermée

La billetterie du Rive Gauche sera fermée pendant les deux semaines de vacances. Elle rouvrira **mardi 6 janvier** à 13 heures.

Arrêt technique de la piscine Marcel-Parzou

La piscine Marcel-Parzou sera fermée pour arrêt technique du **dimanche 21 décembre** à partir de 13 heures jusqu'au **lundi 5 janvier** (9 heures).

La maison des forêts prend des vacances

La maison des forêts sera fermée **du 20 décembre au 5 janvier inclus**.



Pour les personnes seules, le logement intergénérationnel est une bonne manière de renouer avec la vie de famille

L'auberge stéphanaise

Les solutions de logement que les seniors proposent à des étudiants permettent de briser la solitude et présentent à la fois des atouts humains et financiers pour les deux parties.

Ils ont une quarantaine d'années d'écart. L'une est professeure d'espagnol, depuis peu à la retraite ; l'autre prépare un diplôme d'ingénieur chimiste et il est arrivé du Mexique en août dernier. Sur le papier, (cf : p 9) ils n'avaient que peu de chances de se croiser et encore moins de partager le même logement, et pourtant... Il y a quelques années, Marie-Claire

Breuillard-Fano s'est retrouvée seule dans sa maison de la rue Léon-Gambetta. Une chambre restait vide au deuxième étage. « Depuis 2007, je songe à accueillir un étudiant. J'ai longtemps hésité. Et puis finalement, je me suis lancée en trouvant un site internet qui m'a semblé sérieux et qui présentait des garanties pour le propriétaire et le locataire. » Les motivations de Marie-Claire sont multiples. « Il y a →

bien sûr le petit plus financier. Avec une retraite de prof, on ne va pas forcément très loin. Mais c'est surtout l'aspect humain qui m'a incitée à franchir le pas. Un étudiant à la maison, ça fait de la compagnie et c'est aussi une sécurité. »

Entente cordiale

Une fois sa décision prise, Marie-Claire Breuillard-Fano fixe un prix de location en consultant les sites de référence des résidences étudiantes à Saint-Étienne-du-Rouvray. À 300 € avec un accès commun à la cuisine et à la salle de bain, l'annonce est largement concurrentielle. « Je n'ai posé aucun critère de sélection. J'étais prête à accueillir aussi bien des garçons que des filles, des étudiants français et étrangers. » Pour finir de rassurer les deux parties, le site retenu, chambrealouer.com, prévoit une assurance spéciale habitation pour le locataire et une assurance pour le propriétaire. « J'ai tout fait pour rendre cette chambre à la fois pratique et agréable à vivre pour un étudiant sans oublier un coin pour travailler bien sûr. J'ai même acheté un petit extincteur. »

À peine l'annonce est-elle publiée que les réponses pleuvent. Jhann Flores, un étudiant mexicain de 22 ans est parmi les premiers à retenir l'offre de Marie-Claire. Il doit passer six mois à Saint-Étienne-du-Rouvray pour suivre un cursus de troisième année à l'Insa. « Avant d'arriver en France, j'avais demandé des renseignements pour une chambre à la résidence du Madrillet mais c'était trop cher. Le loyer s'élevait à 375 € alors que ma bourse n'est que de 500 €. Je me suis aussitôt mis à chercher ailleurs et j'ai eu la chance de découvrir l'annonce de Marie-Claire. Un logement à dix minutes de l'école et pour un prix très abordable... J'ai eu de la chance. » Une situation qui rassure tout le monde, y compris les parents du jeune Mexicain.

Depuis cinq mois, un nouveau rythme de vie s'est doucement imposé chez Marie-Claire Breuillard-Fano. « Je suis toujours la première levée, par habitude. Jhann se réveille souvent plus tard. La plu-



Les échanges humains constituent les ingrédients essentiels d'une colocation réussie.

part du temps, il ne se couche pas avant 2 ou 3 heures du matin parce que c'est l'heure à laquelle il peut échanger par Skype avec sa famille à Mexico. »

La vie de famille

Et puis il y a un mois, un autre locataire a trouvé sa place au sein de cette famille recomposée. Omar Zamora est mexicain lui aussi. « Je connais bien Jhann. Nous étions déjà colocataires à Mexico. Je suis venu le rejoindre pour me former en cuisine et plus spécialement en pâtisserie française. » Il a fallu alors mettre les petits plats dans les grands, arranger un peu la chambre mais finalement tout se passe au mieux. « Je donne des cours de français à Omar et, en échange, il nous prépare des petits plats typiquement mexicains. Le midi et le soir, c'est le plus souvent lui qui est aux fourneaux », précise Marie-Claire. D'une manière générale, cette vie communautaire repose sur un échange de bons procédés. Si Omar en particulier s'occupe souvent de donner un coup de main pour la cuisine, les deux étudiants font toujours les courses avec leur hôtesse. « Je n'ai jamais le droit de porter les sacs, lance Marie-Claire, et ils viennent juste de repeindre ma chambre. Dans ce cas, bien sûr,

je ne leur compte pas le mois de loyer. » Même chose quand Jhann assume le rôle d'assistant de Marie-Claire Breuillard-Fano lorsqu'elle intervient en tant qu'enseignante au sein de l'association stéphanaise France Amérique latine. De son côté, en bonne ambassadrice de sa région, Marie-Claire Breuillard-Fano n'a cessé de faire découvrir à ses locataires la culture et les paysages alentour et notamment au cœur de la vallée de la Seine.

Et puis, il y a aussi les visites dans la famille chez le fils et la fille de Marie-Claire. Pour Noël, Jhann et Omar auront naturellement leur place réservée autour de la table, avec leurs cadeaux au pied du sapin.

D'ici là, les deux étudiants prennent chaque soir un peu de temps pour préparer d'authentiques *piñatas* mexicaines qui viendront se mêler aux traditionnelles décorations françaises et qui feront la joie des enfants quand il s'agira de les briser pour récupérer les sucreries qu'elles contiennent. Un souvenir de plus à ajouter à tous ceux qui jalonnent d'ores et déjà cette expérience. « De toute manière, j'ai déjà prévu d'aller faire un tour au Mexique l'année prochaine pour rencontrer les familles de Jhann et Omar », précise Marie-Claire, définitivement convaincue que sa décision de miser sur les liens intergénérationnels était la bonne. ♦

La solution chambrealouer.com

Créé en juillet 2009 par Philippe de Rouville, le site français chambrealouer.com est aujourd'hui un des premiers réseaux mondiaux de l'hébergement alternatif. Il recense 40 000 offres dans plus de quarante pays et compte 615 000 membres de 70 nationalités différentes. Concrètement, ce site propose des locations de particulier à particulier quel que soit le type de séjours pour les études, des stages, des déplacements professionnels ou des voyages touristiques. Les offres sont susceptibles de s'adapter à toutes les situations y compris la location contre services avec le plus souvent des tarifs moins élevés que sur les autres circuits.

Un toit pour deux

Bien que la solution semble présenter de nombreux avantages pour les locataires et les propriétaires, le logement intergénérationnel peine à se développer en France. En cause, un manque d'information et des préjugés qui ont la vie dure.



Partager un logement avec l'habitant concentre parfois tous les atouts de l'indépendance sans les contraintes.

Apriori, en matière de logement, tout oppose les jeunes et les seniors. En France, 44 % des personnes qui vivent seules ont 60 ans et plus. Dans la plupart des cas, ces mêmes personnes âgées habitent un logement sous-peuplé dont elles sont propriétaires. À l'inverse, les moins de 25 ans sont confrontés à la fois à des problèmes de précarité et de surpeuplement. Pour réconcilier définitivement ces deux parties, le logement intergénérationnel pourrait apparaître comme une solution idéale, d'autant plus qu'en France

le potentiel est considérable. Selon l'Enquête nationale logement (ENL) remise à jour en 2013, l'offre est d'environ deux millions de logements en sous-peuplement alors que la demande totale potentielle de jeunes s'élève à 500 000. Et pourtant le logement intergénérationnel ne décolle pas. Pauline Lemoine, assistante sociale à l'université de Rouen, confirme que les besoins sont importants et que cette opportunité est intéressante. « Mais nous en entendons très peu parler. Les informations n'arrivent pas jusqu'à nous alors que nous voyons à peu près 360 étudiants

par an dont la plupart ont des difficultés pour se loger. Malheureusement, il n'y a que deux postes et demi d'assistante sociale pour toute l'académie. Dans ces conditions, il ne nous reste que très peu de temps pour envisager des solutions alternatives. » Au-delà, Pauline Lemoine pointe une autre raison susceptible d'expliquer le peu de succès que rencontre le logement intergénérationnel en France. « Un bon nombre de jeunes, même lorsqu'ils sont dans une situation de grande précarité, rechignent à envisager de loger chez l'habitant et encore moins quand il s'agit d'un senior. »

Comme si l'indépendance était la condition *sine qua non* du bonheur.

En finir avec les préjugés

Nicolas Pilon a appris à la mi-juillet seulement qu'il ferait sa rentrée sur le campus du Madrillet. « J'ai commencé par voir si je pouvais obtenir une chambre par le biais du Crous et de l'Insa. Mais comme mes parents habitent près de Rouen et que je n'ai pas de bourse, je n'ai eu aucune proposition. Je suis →

donc passé par des sites internet et notamment par Le bon coin. » Au départ, Nicolas Pilon reconnaît qu'il n'était pas trop partant pour louer chez l'habitant. « Je pensais que c'était trop de contraintes. Mais j'ai rapidement changé d'avis dès que j'ai découvert la maison à deux pas de l'école. »

“Je ne regrette pas mon choix”

Une chambre de 23 m², un coin cuisine indépendant avec un réfrigérateur, une salle de bain à partager avec un autre locataire qui a lui aussi sa propre chambre et des espaces de vie en commun notamment pour profiter de la télévision au salon ou encore de la machine à laver... l'offre ne manque pas d'attraits. « Et quand certains de mes amis me parlent de leurs conditions de vie dans une chambre de 9 m², pour un loyer identique au mien, je ne regrette pas mon choix », précise Nicolas Pilon. À tel point que cet étudiant ingénieur ne manque pas une occasion d'inciter ses camarades à opter pour cette formule qui concentre tous les avantages de l'indépendance et du confort. ♦



Le logement reste une des questions majeures que les étudiants doivent résoudre chaque année en tentant de concilier confort, budget et proximité par rapport au lieu d'étude.

Logements à la carte

Dans une étude réalisée en 2012 par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen, il apparaît que près de la moitié des répondants (45 %) est locataire du parc privé avec des formules très diverses, seul, en couple ou en colocation. 14 % sont en résidence universitaire Crous et 39 % restent logés dans leur famille. À Saint-Étienne-du-Rouvray, le loyer mensuel moyen est le moins élevé de l'agglomération et se situe entre 300 et 325 €. La colocation intergénérationnelle n'est jamais prise en compte dans ces résultats.

INTERVIEW « Les opportunités pourraient être nombreuses »

Agathe Douchet est chargée d'études au Cresge. Sociologue de formation, elle a contribué à la rédaction du rapport sur le logement intergénérationnel commandé par la Caisse nationale des allocations familiales en 2010.

Quels sont les freins au développement du logement intergénérationnel ?

On identifie des freins de plusieurs types : du côté des seniors, des jeunes, mais également ceux liés au contexte juridique, territorial et économique. D'abord, les seniors âgés ont parfois un *a priori* négatif sur les jeunes. L'écart générationnel peut alors constituer une source d'inquiétude. Certains craignent en recevant un jeune qu'ils ne connaissent pas de ne plus se sentir tout à fait chez eux et de perdre leur intimité. D'autres peuvent aussi craindre le regard des autres, sur le mode « les voisins vont croire que j'ai besoin d'aide, que je suis diminuée ».

Ensuite, une partie des propriétaires estime que la rétribution financière n'est pas à la hauteur du service rendu au jeune. Par ailleurs, il y a le cadre juridique qui ne présente pas suffisamment de garanties. En effet, dans le parc privé, l'accueil d'un jeune est susceptible d'occasionner des changements sur le plan fiscal. Le locataire peut être assimilé à une personne à charge. Dans le même registre, les travaux effectués par le locataire risquent d'être considérés comme du travail dissimulé. Enfin, dans un contexte de diminution des ressources publiques, les associations qui ont le rôle de mettre en relation le jeune et le senior ont des difficultés à trouver des financements publics pérennes.

Que préconisez-vous pour que le logement intergénérationnel se développe ?

Nous préconisons trois principes. D'abord que ce type de formule repose sur l'adhésion de deux parties et que les besoins des uns puissent

être mis en lien avec les attentes des autres. Ensuite, que le senior soit autonome et indépendant car le jeune accueilli n'a pas vocation à devenir un auxiliaire de vie. Enfin que le jeune soit accueilli dans des conditions optimales avec une chambre indépendante et les équipements qui s'imposent aujourd'hui, en particulier en termes de connexion internet. Plus globalement, nous pensons qu'une labellisation des acteurs associatifs investis dans le développement de ce type de formule pourrait favoriser une reconnaissance officielle des acteurs compétents. Les opportunités pourraient être nombreuses pour les étudiants mais aussi pour les jeunes en stage qui rencontrent des difficultés pour trouver des baux de courte durée avec des loyers accessibles. Ultime atout, dans certains cas, l'expérience du logement intergénérationnel a aidé quelques étudiants à s'orienter vers des carrières médico-sociales.

Élus communistes et républicains

Confrontés à un contexte financier contraint les élus communistes stéphanois viennent d'adopter, avec leurs collègues de la majorité, un budget municipal de consolidation pour 2015. Un budget exigeant et solidaire qui préserve les services offerts à la population ainsi que leur accessibilité financière.

Notre ville subit, comme toutes les collectivités locales, une réduction sans précédent de ses dotations financières d'État. Depuis 2013, près de 800 000 euros ont été ponctionnés par l'État sur la Dotation globale de fonctionnement qu'il verse à la ville. Des coupes budgétaires destinées à financer les 40 milliards de cadeaux fiscaux supplémentaires accordés au grand patronat. Ces sommes gaspillées ainsi que les atteintes multiples portées aux droits des salariés n'ont aucun impact sur le niveau du chômage qui ne cesse

de grimper depuis 2008.

Il est urgent de mettre un terme aux politiques libérales menées en France et en Europe. D'autres choix sont possibles ! Les citoyens doivent se mobiliser pour aller chercher les moyens financiers détournés injustement par les grands groupes et les marchés financiers.

C'est le sens des vœux exprimés par les élus communistes à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,
Francine Goyer, Jérôme Gosselin,
Murielle Renaux, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Najia Atif,
Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier,
Francis Schilliger, Pascal Le Cousin,
Daniel Vezie, Nicole Auvray,
Didier Quint, Jocelyn Cheron,
Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus socialistes et républicains

La laïcité est l'un des acquis fondamentaux de la République depuis que la loi du 9 décembre 1905 a instauré la séparation des Églises et de l'État. Elle garantit la primauté des institutions républicaines sur toutes les institutions sociales, la primauté des lois de la République sur tous les préceptes religieux, ainsi que le respect des croyances de chacun. Elle est le cadre même de notre « vivre ensemble ».

La laïcité est aussi l'un des fondements de notre République, elle permet de vivre avec nos différences sans jamais qu'une seule de celles-ci n'impose sa loi aux autres. Elle est un combat permanent, celui de la raison, du libre arbitre, de l'esprit critique.

Le rôle du service public de l'Éducation nationale est déterminant pour que les jeunes intègrent le principe de laïcité comme le premier garant

de la liberté de conscience.

Nous nous associons à la journée nationale de la laïcité, initiée par les parlementaires socialistes, et David Fontaine a proposé au nom de notre groupe, lors du dernier conseil municipal, que soit planté un arbre de la laïcité à Saint-Étienne-du-Rouvray et qu'une rue ou une place communale lui soit dédiée.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

David Fontaine, Danièle Auzou,
Patrick Morisse, Léa Pawelski,
Catherine Olivier, Daniel Launay,
Philippe Schapman, Samia Lage,
Pascale Hubart, Réjane Gard Colombel,
Antoine Scicluna,
Thérèse-Marie Ramarison,
Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Nous sommes les deux seuls élus à avoir voté contre le transfert de pouvoirs à la métropole. Pourtant la métropole va aspirer des millions d'euros, privant les communes du choix de leurs dépenses. Que deviendront les employés communaux dont le travail ne sera plus lié à la ville ? Quelles garanties contre leur déplacement, contre la privatisation des services ?

À quoi servira la mairie ? À s'occuper du social, à lutter contre la pauvreté avec des moyens dérisoires. Le maire est en colère mais c'est nous tous qui devons combattre cette austérité imposée.

Le PS se prétend social mais gouverne pour le Medef, contre les travailleurs. Il détruit la protection sociale, le droit du travail. Il se prétend écolo mais soutient les exigences des patrons : projets inutiles, le tout camion, l'agriculture industrielle, le

droit à polluer. Il en paiera le prix. Mais l'UMP et le FN s'impatiente d'achever le sale boulot, d'en finir avec nos derniers droits et libertés. Il y a danger. Alors il est urgent de nous unir et de nous battre pour l'égalité, la solidarité, l'écologie, le féminisme, une société débarrassée du capitalisme. C'est l'enjeu de l'année qui vient.

ser.vraimentagauche@gmail.com

Philippe Brière, Noura Hamiche.

Élus Droits de cité, mouvement Ensemble

La ville est otage du choix de Hollande, Valls, Macron qui baissent très fort les subventions aux villes. Ils augmentent très fort les aides au grand patronat. Les bénéfices des actionnaires grimpent mais le chômage s'étend et le pouvoir d'achat baisse.

Supprimer du personnel municipal, réduire les services à la population, ne plus investir pour l'avenir, c'est faire peser sur les habitants les restrictions imposées par ce gouvernement. La municipalité de Rouen supprime 60 postes et baisse ses services. Au contraire, nous avons choisi de maintenir les services en votant le budget avec une hausse des taux, ceci en pleine conscience. Nous le disons en toute transparence devant la population. Non comme solution aux problèmes imposés par le gouvernement Hollande mais pour donner à la Ville

un budget.

La vraie porte de sortie, c'est un autre partage des richesses, avec des impôts qui taxent les plus riches, la fermeture des paradis fiscaux. Aujourd'hui, nous voulons lutter avec la population de notre ville, avec les forces associatives, syndicales et politiques pour imposer cet autre partage des richesses. Des écoles à l'université, des salariés aux collectivités, ça bouge, unissons-nous !

Michelle Emis, Pascal Langlois.

Théâtre-boxe

Rage sur ring

Le Rive Gauche présente *Raging Bull*, une création de Caliband théâtre mettant en scène un comédien, un danseur hip-hop et un musicien électro. Une œuvre hybride inspirée de la vie du champion du monde de boxe Jake LaMotta.

Quand la culpabilité se loge dans le cuir des gants de boxe, elle cogne avec rage pour mieux s'exposer aux coups. Dans la langue de Jake LaMotta, petit voyou blanc du Bronx, cette colère auto-destructrice a pour nom *Raging Bull* (Taureau furieux). Pour beaucoup, c'est un nom mythique sur une affiche, celle du film de Martin Scorsese. Mais, de cette rage quasi-animale, le cinéaste américain n'avait qu'affleuré les sombres origines, malgré une image en noir en blanc où sang et sueur se confondent dans une tonalité très « film noir ».

Ce sont ces origines-là, poisseuses et tragiques, dont s'est emparé Mathieu Létuvé pour créer son propre *Raging Bull* sur la scène du Rive Gauche. « *L'enfance de LaMotta est une clé pour comprendre la rage qui l'animait* », lâche le comédien et metteur en scène sans vouloir révéler les causes de cette culpabilité aux 83 victoires dont 30 par KO. « *C'était d'abord une lutte contre lui-même, contre la culpabilité.* »

Hybride et monstrueux

Il faudra voir le spectacle pour comprendre pourquoi LaMotta encaissait les coups, jusqu'à en épuiser ses adversaires les plus coriaces. Un spectacle « hybride », prévient Mathieu Létuvé, où le comédien incarne tous les personnages, dialoguant avec un danseur, sous le flow d'un musicien électro. « *Ils vont chercher dans la grammaire du hip-hop pour répondre au récit* », indique-t-il.

Le *Raging Bull* de Mathieu Létuvé n'est pas un « remake » théâtral du film de Scorsese mais une création directement inspirée de l'autobiographie du « vrai » LaMotta aujourd'hui âgé de 92 ans. Un livre (publié en français aux éditions



Samir Souici (de face) et Samuel Cissokho, à l'entraînement au Ring stéphanois. Pour Mohamed El Karraz, président du club, « la boxe c'est du spectacle sauf qu'on ne fait pas semblant, on exprime des choses qui viennent du cœur ».

13^e Note) dont le titre *Raging Bull* est certes devenu célèbre grâce au couple Scorsese-De Niro, mais dont la paternité est bel et bien à porter au crédit littéraire de LaMotta et consorts.

« *Une confession brute qui m'a touché* », confesse le même Mathieu Létuvé qui reconnaît « *quelque chose de monstrueux* » dans ce Jake LaMotta des bas-fonds du Bronx. Une monstruosité qui ne pouvait que fasciner la compagnie Caliband théâtre, dont le nom renvoie au personnage difforme et vil de *La Tempête* de Shakespeare, pièce montée par la troupe et jouée au Rive Gauche en 2011.

Coups à l'âme

Mais c'est le personnage de LaMotta qui intéresse en premier lieu le metteur en scène. La boxe n'est ici qu'« *une toile*

de fond », confie-t-il. LaMotta n'a que 16 ans quand il découvre la boxe en prison, sous la férule d'un curé. « *Raging Bull est une histoire de rédemption.* » Qui a vu le film de Scorsese ne s'en étonnera pas, le thème imprègne l'œuvre du cinéaste. On l'aura cependant compris, contrairement au film, le ring ne sera dans ce *Raging Bull*-ci que le cruel théâtre d'un drame où les coups meurtrissent l'âme.

Pourtant, la boxe n'est pas un art étranger à Mathieu Létuvé. Le comédien a pratiqué le noble art et a remis les gants à l'occasion de la préparation du spectacle. « *Je voulais créer un écho entre le théâtre et la boxe.* » Dont acte. Mathieu est allé trouver le Ring stéphanois. Une rencontre qui a emballé Nathalie Hellin, secrétaire du club de boxe. « *L'artiste sur scène est nu comme un boxeur*, dit-elle. *Sur le ring comme sur scène, on est seul face au public, on n'a pas intérêt à rater*

sa prestation. » Quant à Jake LaMotta, Nathalie Hellin ne le connaît qu'à travers le rôle de De Niro. Le vainqueur de Marcel Cerdan ne compte pas parmi les légendes de la boxe. « *LaMotta n'est pas un exemple de bon boxeur*, reconnaît Mohamed El Karraz, président du Ring stéphanois. *Mes références sont plutôt Sugar Ray Léonard ou Mohamed Ali.* » Pour Mohamed El Karraz, les « encaisseurs » comme LaMotta s'exposent trop aux problèmes neurologiques pour forcer le respect. « *Ce que j'apprends à mes boxeurs, c'est que la meilleure attaque, c'est la défense* », précise-t-il. Même si, aux qualités premières d'un bon boxeur, « *la discipline et l'hygiène de vie* », s'ajoute « *la rage* », concède-t-il. La rencontre entre Caliband et le Ring stéphanois fait toutefois écho avec LaMotta. C'est le Rouennais Affif Djelti qui entraîne le Ring stéphanois. Comme LaMotta, l'homme est champion du →



Yann Cielat a photographié Affif Djelti, quatre fois champion du monde de boxe et entraîneur du Ring stéphanois. « Dans les salles de boxe, dit ce dernier, il n'y a que des champions du monde, mais l'entraînement et le ring, ça fait deux. Sur le ring, c'est 95 % dans la tête et 5 % dans les bras. »



Le spectacle *Raging Bull* de Mathieu Létuvé (Caliband théâtre) met en scène un danseur hip-hop (Frédéric Faula en alternance avec Lino Merion) et un musicien (Olivier Antonic).

monde. Quatre fois, dans la catégorie des super-plumes, trois fois d'Europe et six fois de France. Affif Djelti est cependant aux antipodes du « style » LaMotta, le premier boxant dans l'esquive, quand le second encaissait. « Si tu veux gagner, ne cherche pas à détruire,

construis ta victoire », clame Affif Djelti. Une devise qu'aura finalement fini par comprendre, en son temps, le champion du Bronx. Il conclura les dernières pages de son autobiographie en des termes similaires : « Je me battrai pour bâtir, non pour détruire. » Comme quoi, la

rédemption peut elle aussi se loger dans des gants de cuir. ♦

■ RAGING BULL

Par Caliband théâtre, mise en scène de Mathieu Létuvé, mardi 13 janvier à 20 h 30 au Rive Gauche.
Tél. : 02 32 91 94 94.

Du ring à la scène

Une collaboration s'est nouée entre Le Rive Gauche, le centre socioculturel Georges-Déziré et le Ring stéphanois, via le spectacle *Raging Bull* de Caliband théâtre. Vendredi 9 janvier, le centre socioculturel Georges-Déziré projettera le film de Martin Scorsese à 19 heures (durée : 129 minutes, à partir de 15 ans, entrée gratuite sur réservation au 02 35 02 76 90). La projection sera suivie du vernissage de l'exposition de Yann Cielat qui a photographié les boxeurs du Ring stéphanois. Samedi 10 janvier, des extraits de la pièce de Mathieu Létuvé seront donnés aux adhérents du club de boxe et du centre socioculturel Georges-Déziré.

DiversCité

Cinéma seniors ... 5 janvier SUPERCONDRIAQUE

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf lundi 5 janvier. À l'affiche, *Supercondriaque*, film de Dany Boon, avec Dany Boon et Kad Merad. Inscription lundi 29 décembre uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Tarif : 2,50 €.

Jeune public ... mercredi 7 janvier HEURE DU CONTE

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires ! À 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.

Livres, musiques, films ... samedi 10 janvier SAMEDISCUTE

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. À 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

Exposition ... du 14 janvier au 19 février « L'ÉMOTION FORTE » | CHARLOTTE DE MAUPÉOU



L'Union des arts plastiques expose les œuvres de la peintre Charlotte de Maupéou. Vernissage samedi 17 janvier à 17 heures au Rive Gauche, puis au centre socioculturel Jean-Prévost. Au Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles (fermeture exceptionnelle mardi 3 février) et au centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre.

Atelier ... vendredi 16 janvier VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI ?

Tout est dans le titre ! Deux heures de danse sur la scène du Rive Gauche, menées par un danseur de la compagnie hip-hop de Kader Attou, avant la présentation le 20 janvier du spectacle *The Roots*. Ouvert à tous les publics, sans niveau minimum requis, dès 12 ans. De 19 à 21 heures, au Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

MAIS AUSSI...

Exposition, « L'école, civilisations et république », au centre socioculturel Georges-Brassens, du 9 janvier au 20 février.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

L'éveil des tout-petits

Que ce soit à la piscine ou dans un gymnase, le baby sport est plus qu'un moyen de se dépenser pour les jeunes enfants. L'initiation au sport apporte coordination, équilibre, respect des autres et confiance en soi.

Une bouteille d'eau à la main, le justaucorps en place ou le caleçon long et tee-shirt bien ajustés, ils lancent un dernier bisou à maman ou papa avant de monter sur le praticable et c'est parti. On est jeudi, 16 h 15, la séance de baby gym peut commencer pour Clara, Théo, Shainez, Sara, Rosie et Célia. Après quelques minutes d'échauffement à faire le crabe, la grenouille et la girafe, un parcours installé par Déborah, leur entraîneur et gymnaste, attend ces petits bouts de 3 et 4 ans. Passage sur une poutre élargie, roulade arrière sur un plan incliné, saut d'un petit trampoline à un pouf : tout est adapté à leur âge et permet de développer la coordination, l'équilibre, l'écoute et le respect des autres.

Le Club gymnique stéphanois, labellisé « Petite enfance », organise des cours de baby gym et d'éveil gymnique de 15 mois à 5 ans. À chaque tranche d'âge ses activités ludiques et ses objectifs. « Pour les plus petits, il s'agit de développer la motricité, explique Grégory Legros, entraîneur et responsable Gym pour tous. À 2 et 3 ans, on découvre les mouvements, on simplifie pour apprendre à sauter, trouver l'équilibre, tourner en avant, se suspendre... À 4 et 5 ans, on évolue et on élargit vers des techniques plus gymniques. » L'objectif des séances est certes de découvrir le corps



Le baby sport apporte de l'autonomie. Les enfants se retrouvent seuls, sans les parents, comme au club de gym (ci-dessus), au Judo club Saint-Étienne-du-Rouvray (ci-dessous).



mais les enfants apprennent aussi les bases de la socialisation. Ils développent l'esprit d'équipe, apprennent à connaître les autres, à écouter

et respecter des consignes. Et puis ils essaient de repousser leurs limites. Marcher sur une poutre, se lancer en arrière pour une roulade... pour beaucoup,

il s'agit de vaincre sa peur. Il en est de même aux séances de jardin aquatique, à la piscine municipale. « La natation pour les tout-petits est une familia-

risation avec l'eau », souligne Isabelle Danto, maître-nageur. Dans le petit bassin, à travers des parcours et des jeux avec des accessoires (tapis, planches, ballons), les enfants évacuent leur peur de l'eau, apprennent à mettre la tête sous l'eau, à s'allonger, à souffler dans l'eau.

CONFIANCE EN SOI

Le baby sport apporte de la confiance en soi. Les jeunes enfants se retrouvent seuls, sans les parents, en autonomie. Enzo Legrand, entraîneur au Judo club Saint-Étienne-du-Rouvray, donne des cours de baby judo aux enfants dès 4 ans. En kimono et ceinture, avec des ballons, balles, cerceaux et monticules en mousse, ils appréhendent, en jouant, les bases du judo. « Les enfants à cet âge n'aiment généralement pas le contact avec l'autre, se faire bousculer... Je prépare des exercices seul mais aussi à deux pour leur donner confiance », raconte-t-il. Il a reçu récemment un appel d'une maman d'un petit garçon de 4 ans, introverti, qui a débuté les cours en septembre. « En trois mois de judo, ses parents sentent un vrai bénéfice : le petit n'a plus de souci à l'école pour travailler avec les autres, il est plus détendu et plus confiant. » On n'est jamais trop petit pour s'affirmer. ♦

Mémo pratique

- Baby gym

au Club gymnique stéphanois, parc omnisports Youri-Gagarine
Cours pour les 15-30 mois, avec les parents, le lundi de 13 heures à 13 h 45, le mercredi de 9 h 15 à 10 heures et le vendredi (semaine impaire) de 9 h 30 à 10 h 15. Cours pour les enfants nés en 2012 le samedi de 9 h 30 à 10 h 15. Cours pour les 3/4 ans le jeudi de 16 h 15 à 17 heures et le samedi de 10 h 30 à 11 h 15, et pour les 5 ans le lundi de 16 h 15 à 17 heures et le samedi de 11 h 30 à 12 h 15.

• Renseignements au 02 35 66 17 47.

- Baby judo

au Judo club Saint-Étienne-du-Rouvray, parc omnisports Youri Gagarine
Cours pour les 4/5 ans, le mardi de 16 h 15 à 17 heures et le mercredi de 14 h 15 à 15 heures.

• Renseignements au 06 30 81 05 54.

- Jardin aquatique

à la piscine Marcel-Forzou, parc omnisports Youri-Gagarine
Cours sur un trimestre pour les 4/5 ans le mardi de 17 heures à 17 h 30 et le mercredi de 15 heures à 15 h 30.

• Renseignements au 02 35 66 64 91.



L'avis médical

Le baby sport n'est pas nécessaire mais il est bénéfique, d'après Mehdi Roudesli, médecin du sport à l'Institut régional de médecine du sport de Haute-Normandie. Comme il l'explique, « entre 3 et 6 ans, les enfants sont déjà très actifs. Ils n'ont donc pas besoin de faire du sport ». En marchant, en courant, en sautant, ils se dépensent déjà énormément. Pourtant, selon lui, une activité sportive bien encadrée permet aux tout-petits de découvrir différents milieux (comme l'eau avec la baby natation), de mieux appréhender leur corps et d'améliorer leur coordination. « C'est aussi un moyen de s'ouvrir aux autres, de tisser du lien social », ajoute-t-il.

Avant toute chose, recommande-t-il, « il faut un certificat de non-contre-indication. Certaines pathologies peuvent contre-indiquer certaines activités. Par exemple, les pathologies pulmonaires ou dermatologiques justifient d'éviter la pratique de la natation. » Et le médecin généraliste doit assurer un suivi de l'enfant. Ensuite, à cet âge-là, il n'y a pas de compétition, il ne faut pas d'excès. L'activité doit rester un loisir et être un vrai plaisir pour l'enfant. « Pour le développement psychomoteur de l'enfant, il est important de ne pas fixer des règles trop contraignantes ou des buts trop difficiles à atteindre, souligne le médecin. Il ne faut pas non plus oublier qu'un enfant ne fatigue pas, il faut donc fixer des limites en termes d'intensité de séance et de durée. »



Offres spéciales Comités d'Entreprises partenaires
Informez votre C.E. de nous contacter pour bénéficier
de remises spéciales

cjlav@lavagepro.com - 06.95.23.23.20

SAS CJ LAV (à 200m Du Rond Point Des Vaches)
2 RUE PIERRE DE COUBERTIN - 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY



Béatrice et Igor vous présentent
tous leurs vœux de bonheur pour
cette nouvelle année 2015.

Pour Noël faites vous plaisir
offrez-vous une Marc Jacobs
(venez l'essayer en magasin)

Place Ernest Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66

Contrôle Technique Automobile



-5€ sur présentation
de cette pub

Contrôle Technique
du Madrillet
Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

Contrôle Technique
du Normandie
5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

* Coupons non cumulables *

Coiffure Michèle Marc

Offrez-vous un relooking
par des professionnels !!

02 35 63 58 10

- 10%
offerts sur
présentation de
ce coupon* !!

13, place de Verdun
76300 Sotteville-lès-Rouen

(*) pour tout relooking en décembre 2014

OUVERT LES 22
ET 29 DÉCEMBRE
NON STOP !!

Animations *de Noël*

■ **Jusqu'à dimanche 21 décembre**, l'Union commerciale et artisanale du centre de Saint-Étienne-du-Rouvray (UCASER) met les rues du bourg ancien aux couleurs de Noël. Les rues Léon-Gambetta, Lazare-Carnot et Olivier-Goubert et une partie de la République sont sonorisées et diffusent des chants de Noël. Les commerçants organisent en outre une tombola dotée de cinq gros lots (une machine à laver le linge, un home cinema, un ordinateur portable, des smart-box).



Soldes

■ **À compter du 1^{er} janvier**, les soldes saisonniers dureront six semaines en hiver et en été contre cinq auparavant. En revanche, les deux semaines de soldes flottants (fixées librement par le commerçant) sont supprimées. Les soldes auront donc lieu du mercredi 7 janvier au mardi 17 février inclus et du mercredi 24 juin au mardi 4 août inclus.

Voitures électriques et vélos

■ **Au 1^{er} janvier**, en vertu de la loi du 12 juillet 2010 « portant engagement national pour l'environnement », les bâtiments neufs dont la date de dépôt de la demande de permis de construire est postérieure au 1^{er} janvier 2012 et les bâtiments existants à compter du 1^{er} janvier 2015 doivent avoir des places de stationnement dotées d'une installation dédiée à la recharge d'un véhicule électrique ou hybride. Ces bâtiments doivent également être dotés d'infrastructures pour le stationnement sécurisé des vélos.



Déneigement

■ **En cas de fortes précipitations de neige**, chaque propriétaire ou locataire est tenu, par un arrêté municipal, de déneiger la portion de trottoir se trouvant devant son logement. En cas d'accident, la victime peut demander réparation du préjudice en agissant en justice contre le riverain qui n'aurait pas déneigé. Il est également rappelé que les automobilistes doivent stationner sur la voie publique aux seuls endroits prévus à cet effet, de manière à faciliter les opérations de sablage de la chaussée.



Accessibilité

■ **Au 1^{er} janvier**, les établissements recevant du public (ERP) sont tenus d'être en conformité avec la loi du 11 février 2005 qui prévoit que « ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées ». Les ERP qui n'auront pas été en mesure de se mettre en conformité avec la loi au 1^{er} janvier devront avoir fait valider par le préfet un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) doté d'un calendrier précis et d'un engagement financier pour l'engagement des travaux d'accessibilité. Des sanctions financières proportionnées seront appliquées en cas de non-respect de l'Ad'AP. Le produit des sanctions sera réinvesti au profit de l'accessibilité universelle.